

# 70

# EUROSTARS : APPEL À PROJETS EUROPÉEN

Jusqu'à

40 %

de soutien en subvention



## BÉNÉFICIAIRES

PME «high-tech» et/ou ETI, partenaires académiques



## FORME DE L'AIDE

Subvention



## INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 40% des dépenses engagées éligibles



## PÉRIODE

Jusqu'au 24/03/2022

## FINANCEURS



**bpi**france

## — QUELS PROJETS ?

**Le programme Eurostars** est un appel à projets impulsé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Horizon Europe qui vise à soutenir les PME à fort potentiel de croissance. Il cible plus particulièrement les entreprises qui réalisent de forts investissements en R&D pour développer des produits, procédés ou services, clairement orientés vers le marché sous 24 mois.

Les projets attendus sont collaboratifs **sur une période maximum de 36 mois**.

## — QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises pourront prétendre à une aide publique significative **sous forme de subvention** de :

- ↳ **40%** des dépenses éligibles pour les « **PME High-tech** » (PME consacrant 10% du chiffre d'affaires ou du personnel à la R&D)
- ↳ **30%** pour les PME non high-tech et/ou ETI
- ↳ **40%** des coûts complets (Aide plafonnée à 120 000€ par structure) pour les centres de recherche publique et universités

Le consortium doit réunir au moins 2 entités indépendantes de **2 pays différents**, dont au moins une PME « High-tech » qui doit être leader du projet.

**Clôture de l'appel à projets le 24 mars 2022.**

## — POUR ALLER PLUS LOIN

Un projet Eurostars « type » comporte 3 partenaires issus de 2 pays, dure 30 mois en moyenne pour un budget total de 1,5 M€. Les pays éligibles sont les pays de l'UE, ainsi que de nombreux pays associés additionnels (Suisse, Corée du Sud, Canada, ...).

18 ANS

D'expérience

220 M€

D'aides publiques  
obtenues en 2021

3

Implantations  
en France

65

Collaborateurs



**Franck  
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

**ABF**  
DÉCISIONS  
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

